

INTERPELLATION

État des lieux des piscines couvertes à Bienne

On peut affirmer que la ville de Bienne est une ville d'eau avec ses rivières qui traversent les quartiers jusqu'au lac. L'intérêt d'apprendre à nager aux enfants, dès leur plus jeune âge ne peut être mis en doute. Il est indispensable d'apprivoiser cet élément pour dépasser la peur des éléments liquides.

Depuis l'adoption d'Harmos, du PER (plan d'études romand) et du Lehrplan 21, apprendre à nager à tous les élèves est une tâche obligatoire qui incombe aux communes de mettre à disposition suffisamment de plans d'eau. Des tests de natation sont passés en cours du 2^e cycle.

Or, pour apprendre les rudiments de la natation, il faut avoir des piscines à disposition. A Bienne, ce manque est récurrent, malgré l'augmentation du nombre d'élèves le nombre de piscines n'a pas évolué.

Cette préoccupation est d'autant plus forte que le bâtiment du Palais des Congrès qui abrite la seule piscine couverte publique de la ville devrait être rénové et probablement inutilisable pendant quelque temps.

Il y a actuellement un grand besoin pour les écoles biennoises, mais aussi pour toutes et tous.

1. La construction d'une nouvelle piscine couverte publique est-elle programmée ?
2. Combien y a-t-il de piscines couvertes publiques ou privées accessibles pour l'apprentissage de la natation, à Bienne ?
3. Existe-t-il des alternatives / d'autres possibilités pour faire de la natation ?
4. Par ailleurs, existe-t-il un concept global pour le développement du sport en général et un concept pour les installations sportives ?
5. Comment la ville priorise la réalisation des différentes infrastructures sportives ou projets ?

Bienne, le 17 décembre 2025


Joseline Stolz, PSR


Marie Moeschler, PSR


Nina Schlup, SP/JUSO